RESISTONS ENSEMBLE

CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES

Bulletin n°33 • Août 2005

Résistons ensemble c/o CiCP, 21ter, rue Voltaire, 75011 Paris | Site : http://www.resistons.lautre.net

Recevoir ce bulletin par Internet : resistons_ensemble@yahoo.com | Le recevoir par la poste : envoyer un carnet de timbre pour dix numéros

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

L'alibi terroriste

Raffles de sans-papiers, charters d'expulsions en collaboration européenne des gouvernements de droite comme de gauche, «dépistage précoce des éléments de radicalisation» réclamé par Sarkozy, arrestations en masse des manifestants anti-G8 sous couvert de lois anti-terroristes, multiplication de la vidéo-surveillance et autres modes de contrôle social et policier... durant l'été, le kärcher est sous haute pression.

La menace terroriste, gonflée par les attentats de Londres à la une des périodiques, sert de prétexte pour alourdir les mesures sécuritaires, une politique déclinée à l'échelle internationale, en Angleterre, en Italie, aux Etats-Unis... Rien de tel en fait pour concrétiser rapidement des projets préparés de longue date comme le développement spectaculaire de la vidéosurveillance dans les transports publics, les écoutes téléphoniques... pour ne parler que de la France. Il faut dire que le discours sécuritaire est bien rodé. En jouant sur l'aspect irrationnel de la peur, il conduit à considérer comme nécessaire la «protection» paternaliste de l'Etat en éludant le prix à payer. C'est en s'abritant sous le parapluie de la lutte contre le terrorisme, de l'insécurité, que les lois dites de Sécurité Quotidienne, Sécurité Intérieure et autres lois Chevènement, Vaillant, Sarkozy et Perben ont vu le jour, et avec elles le délit de fraude habituelle, l'aggravation du délit d'outrage à 6 mois de prison ferme... Le résultat est là, réduction des libertés, criminalisation de la pauvreté et du mouvement social, stigmatisation des quartiers populaires, de l'immigré. Le GIGN déloge les grévistes du centre de tri postal à Bègles, les sans-papiers sont chassés, les manifestants lycéens sont criminalisés et condamnés... et pendant ce temps-là la régression sociale continue (fermeture d'usines, remise en cause du droit du travail...). Une autre forme de violence et de terrorisme, cette fois-ci étatique et légale, qu'on essaye de nous imposer.

> «Dépistage précoce» des terroristes, à partir de quand, dès le berceau ?

Le vendredi 22 juillet, en visite en Corse, Sarkozy a annoncé un «dépistage précoce» de la radicalisation d'éventuels terroristes islamistes. *«Nous avons décidé qu'il fallait augmenter les moyens de vidéosurveillance, accélérer tout ce que nous savons faire sur la téléphonie et le stockage des données (et) engager une action de grande ampleur sur le dépistage précoce des éléments de radicalisation»*, a-t-il déclaré. *«Quand on voit l'âge des jeunes kamikazes de Londres, on voit la responsabilité de prêcheurs radicaux sur des esprits faibles»*, a estimé le ministre de l'Intérieur. *«Je n'ai pas l'intention de le tolérer»*. Ça va être comment ? On cherche d'abord ceux qui ont l'air musulmans (ça se voit comment ? la couleur de la peau ?), ensuite pourquoi pas, une étude génétique précoce du «chromosome terroriste», puis, pour être sûr de ne pas s'être trompé on tire huit balles dans la tête, comme à Londres ?

> Vidéosurveillance : une nouvelle potion Sarkozy

Après les attentats de Londres, le gouvernement nous annonce une nouvelle loi, pourtant prévue avant, prévoyant la multiplication des caméras dans l'espace public ainsi que le stockage prolongé des images. Ainsi, toutes les gares RER et SNCF en Île-de-France devraient être équipées de caméras dans un délai d'un an. Les attentats sont donc l'occasion de faire passer sans discussion, en urgence, des mesures prévues de longue date. Au regard des derniers développements de la vidéo-surveillance, il était de plus en plus prévisible qu'une nouvelle loi voit le jour : bailleurs sociaux incités à poser des caméras dans les immeubles (loi prévention de la délinquance), autorisation de filmer dans les appartements (loi Perben 2, art 706 al.96), l'expérimentation d'un contrat d'agglomération (8 villes vidéo surveillées d'un seul coup dans la vallée de Montmorency), etc...

Il y a, bien au-delà du terrorisme, une stratégie politique visant à nous aiguiller sur d'autres sujets que la question sociale. Caméras, fichiers, tout sécuritaire, nous ne voulons toujours pas vivre comme «des souris en cage».

Extraits du communiqué de presse de la « Coordination Île-de-France anti-vidéosurveillance », à lire surhttp://souriez.info/article.php3?id_article=252

> CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Au G8 - Interdit de mettre en accusation ce monde de misère
À la dernière réunion en Ecosse du G8, tout a été fait pour écraser les manifestations contre le sommet des nouveaux maîtres du monde. Plus de 700 personnes ont été arrêtées durant les manifestations et à peu près 366 ont été inculpées. Tous les militants en garde-à-vue se sont vu prélever leur empreinte ADN, certains ont passé la nuit menottés dans les fourgons de police. D'autres n'ont pas pu téléphoner à un avocat, certains encore ont été privés de sommeil pendant 73 heures ou placés dans des cellules d'isolement, beaucoup ont été blessés par coups de matraques. À la date du 12 juillet il reste toujours des personnes incarcérées et/ou en attente d'un jugement. **Pour s'informer : le site de l'Équipe légale (G8 Legal Support Group) : http://www.g8legalsupport.info**

Expulsions européennes – des gouvernements de gauche, comme de droite, tous d'accord. Au lendemain de l'expulsion de 40 Afghans sans-papiers dans un charter européen, Sarkozy annonce qu'*« Il y a d'autres vols qui sont prévus et nous le faisons au-delà des barrières politiques puisque nous l'avons fait avec le gouvernement socialiste anglais, j'ai une même demande avec le gouvernement socialiste espagnol, et avec le gouvernement socialiste allemand »*. Et tout ceci au nom des « Etats de droit européens ». C'est quoi ce « droit » qui sert pour envoyer dans un pays en guerre, en prison et à la mort les demandeurs d'asile ? Ne serait-ce pas au nom des mêmes « Etats de droit » que les troupes françaises et anglaises (et US) continuent à sévir en Afghanistan ?

Honte aux rafles ! Depuis un mois la machine gouvernementale à chasser les immigrés a atteint une dimension qui nous ramène à de sombres périodes de notre histoire : les rafles se succèdent en France, toujours, évidemment, dans les quartiers à forte concentration d'immigrés, à l'heure où les hommes politiques de différents bords affichent leurs velléités de lutte contre les discriminations, la police se garde bien d'aller dans le 16e ou à Neuilly. Pour la seule ville de Paris : début juillet à Barbès, 13 juillet à Couronnes, 25 juillet à Stalingrad (27 personnes raflées), 4 août à Belleville (50 personnes environ raflées). La police encercle tout un quartier, contrôle au faciès tous les passants, entre même dans les cafés et magasins, embarque toute personne qui ne présente pas de titre de séjour, y compris, le 4 août à Belleville, un père qui tenait sa fille d'un an, arrachant celle-ci de ses bras pour la laisser aux passants et voisins, avec ce commentaire : « Ce n'est pas notre affaire ! ». À 14h30, le 5 août, nous apprenons qu'il a été placé en rétention et la petite toujours gardée par les voisins. D'autres rafles ont eu lieu dans d'autres communes et villes : Marseille, Calais, St Denis, Vitry etc...
(Extrait du communiqué du 9ème Collectif des Sans-Papiers 21 Ter, Rue Voltaire 75011 Paris)

Big Brother au lycée ? En Vaucluse, le lycée professionnel de Vedène vient d'accepter un système de reconnaissance biométrique. Cela commencerait par l'accès des élèves à la cantine : au lieu de présenter une carte, ils auront à appliquer la paume de la main. Cet apport technique est présenté comme une simplification et un moyen de réduire des coûts. Bien sûr on pourra par la suite étendre ce système à d'autres contrôles – par exemple celui des absences, en temps réel – et au personnel des établissements. Big Brother fait ainsi un grand pas en avant ! Les risques évidents de contrôles abusifs, de recoupements de fichiers, justifieraient une large réflexion préalable : ils n'ont pas été vraiment discutés. Derrière cette société se profilent des groupes très puissants : Orange, Axa Assurances, Sony. Le marché potentiel et les intérêts en jeu sont énormes. D'autres établissements connaissent peut-être des opérations analogues ? **Contact : Sudeduc84@yahoo.fr**

Grenoble - Expulsion simultanée des squats des 400 couverts et de la Kanaille le mardi 2 août, par la police avec la collaboration directe des pompiers. Une manifestation a parcouru la ville avec des slogans *« Non, non, non aux expulsions, Non aux expulsions, Grève des loyers, Insurrection »*, ainsi que le devenu classique depuis la lutte autour du parc Mistral *« Ni Destot ni Carignon, autogestion »* ou encore *« La mairie expulse, expulsons la mairie »*, etc. **Source : http://squat.net/fr**

Acharnement contre les parias de l'Europe, les Roms
Le dernier camp de Roms du département de Val-de-Marne, à Vitry-sur-Seine a été « nettoyé » par le conseil général, suite à une opération policière le 28 juillet, 34 personnes en rétention administrative, des mises en examens... À Saint-Denis (93) les Roms de la rue du Landy ont été expulsés le mardi 12 juillet d'une ancienne usine à l'abandon, par la police. Ces expulsions interviennent après une longue série commencée au printemps : Saint-Ouen, Villetaneuse, Le Bourget, Bonneuil en France (95)... **Soutien, infos : Comité de Soutien aux Roms de St Denis : roms_st_denis@no-log.org**

Un adolescent perd un œil Le 6 juillet aux Mureaux, des policiers investissent un immeuble voué à la démolition pour déloger des squatters. Un des flics armé d'un flashball, apprenant que les occupants descendent par le balcon, fait le tour du bâtiment. Il tombe nez à nez avec un des gars, le coup part et blesse l'adolescent de 15 ans. Un « malheureux accident » pour le directeur de la sécurité. Les médecins ne pourront rien pour sauver l'œil atteint par la balle en caoutchouc.
Dans la soirée une trentaine de jeunes ont renversé une voiture et envoyé des pierres en direction des forces de l'ordre rapporte un hebdomadaire. Trois personnes sont arrêtées après les évènements, deux frères sont condamnés en comparution immédiate sur les seules accusations des policiers à six et huit mois de prison ferme pour « violences volontaires »...

> SUR LE VIF *Le procès de François...*

Le mercredi 8 juin, François s'opposait à des contrôleurs de la RATP contre l'arrestation d'un sans-papier. Son procès a eu lieu le 7 juillet, en présence d'une cinquantaine de soutiens. Le chef d'accusation de violence ne fut pas retenu. Pour l'outrage à dépositaire de l'autorité publique, François est condamné à un euro symbolique. Enfin pour le chef d'accusation de violence, il écope d'une amende de 600 euros avec sursis assortie d'une période probatoire de 5 ans. Il est envisagé de poursuivre les contrôleurs pour dénonciation calomnieuse et faux témoignage.
Commentaire de François... *« Plutôt chômeur que collabo ! pardon, que contrôleur. D'abord merci à tous et toutes pour les soutiens et l'aide apportée. Je reconnais avoir eu de la chance au TGI. J'ai dû tomber sur un juge anti-sarkozien ? Je pense aussi à tous ceux et celles qui ont été condamnés sur la base de fausses déclarations et/ou accusations mensongères de la part de miliciens, que ce soit ceux de la RATP, de la SNCF ou d'autres transporteurs. Mais je maintiens : le décret n°730 datant du 22 mars 1942 est un décret qui doit être abrogé. Que ce décret permette à des fonctionnaires d'avoir un emploi est le premier outrage. Regrettablement l'attentat de Londres ne va que surenchérir le plan Vigipirate. LSQ, LSI en force, merci Jospin et Sarko ! Un hommage aux victimes civiles. Cela ne doit en aucun cas désamorcer la lutte pour la gratuité des transports pour tous & toutes. Et comme l'avait annoncé Huchon lors de sa campagne régionale 2004 : la gratuité des transports pour les chômeurs (pour tous les chômeurs). »*

> AGIR



Le jeudi 11 août : la prochaine diffusion et signature de la pétition de soutien contre la répression du mouvement lycéen aura lieu Place d'Italie à Paris, **RDV Face au Grand Ecran à 18h – M° Place d'Italie.**
Info pour les autres diffusions : jean.pilon@laposte.net.

Le vendredi 12 août : 18h - 80 Rue du Fbg Saint-Denis à Paris, M° Château d'eau - Piquet de soutien à Faty Mayant injustement licenciée par Accor pour activité syndicale.
Contact : fatysolidarite@hotmail.com